RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
Et de l'alimentation

Arrêté du 16 janvier 2018

Portant approbation d'élections de correspondants associés à l'Académie d'agriculture de France

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2017,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants associés :

Section Productions animales
M. Marcel KOFFI-KOUMI

Section Sciences humaines et sociales
M. Bin LI

Section Milieux-êtres vivants
M. Sébastien SAUVÉ

Section Sciences de la vie
M. Thomas KUYPER

Section Environnement et territoires
M. Didier VANCUTSEM

Section Alimentation humaine
Mme Ivonne RIETJENS

Section Agrofournitures
M. Ulf HEILIG

Section Economie et politique
M. Omar BESSAOUD

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 16 janvier 2018

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation
Stéphane TRAVERT